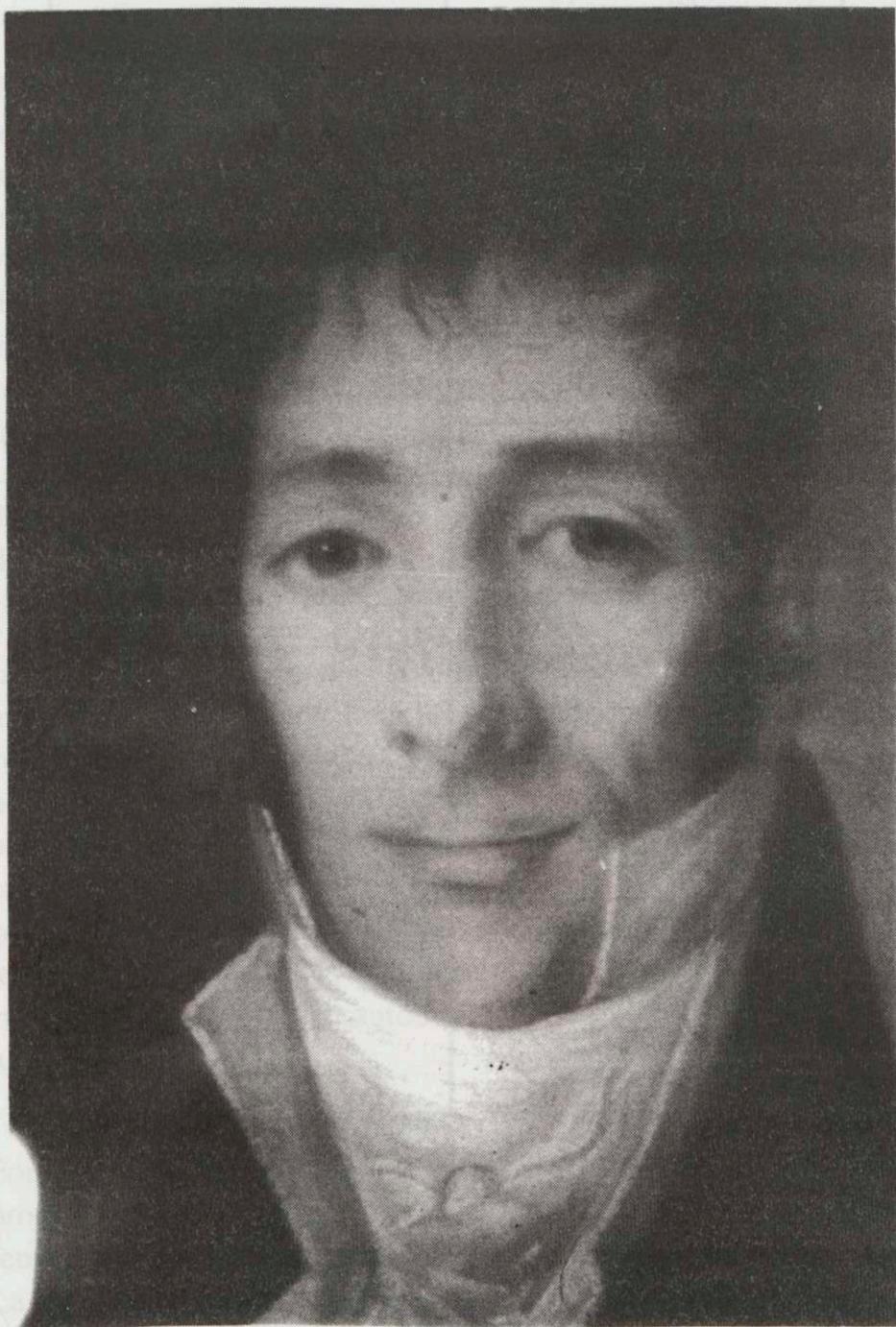


JEAN-BAPTISTE FONTAINE

dit « LE BLONDIN »



Jean-Baptiste FONTAINE vers 1800

La famille Fontaine était ancrée à Ressons-sur-le-Matz depuis plusieurs générations avant la naissance de celui qui fait l'objet de notre présentation.

Son grand-père : Laurent Fontaine, taillandier sur la Place, fut inhumé « dans la nef de l'église de Ressons » selon la formule des anciens registres de paroisse, le 25 février 1761 en présence de ses

deux fils : Laurent et Jean-Baptiste Fontaine, taillandiers. Ce dernier, son père, était né à Ressons en 1729 et avait été nommé en 1759 aux fonctions de « greffier des justices, terres et seigneuries de Ressons » ce qui permit d'ajouter à sa signature : greffier de justice.

Taillandier, donc, et notable de village, il épousa le 20 novembre 1764, Marie Geneviève Cugnière

Marthe CAILLAUD

L'histoire qui va suivre est celle d'un Ressontois : Jean-Baptiste Marie Fontaine, reconstituée grâce aux recherches généalogiques de ses descendants et aux archives familiales gardées précieusement par ces derniers.

Elle s'inscrit dans l'histoire de la période révolutionnaire et du Directoire pour se terminer sous l'Empire et elle est exemplaire de son époque en ce sens qu'elle raconte le destin inattendu de ce jeune artisan-taillandier, qui partit avec « la levée des volontaires nationaux » un jour de Juillet 1792...

dont il eut deux enfants : Marie Geneviève et Jean-Baptiste Marie, ce dernier, né et baptisé à Ressons les 7 et 8 septembre 1771 : Voilà notre Ressontois.

Il n'avait que 3 ans à la mort de sa mère qui fut inhumée le 23 mai 1774 « dans la nef de l'église de Ressons ».

Ayant deux jeunes enfants, son père se remaria très vite le 8 février 1775 avec Marie-Rose Gruny, la fille de son voisin, tourneur sur bois.

De ce couple nouveau naquit, en 1776, un petit Jules César Antoine (prénom peu commun à Ressons...).

Les trois enfants Fontaine passèrent leurs jeunes années au sein du

NOMS DE BAPTÊME, DE FAMILLE ET DE GUERRE; NOMS DES PÈRES ET MÈRES; Lieux de naissance, âge & taille.	NUMÉROS des COMPAGNIES.	D A T E S. de l'Entrée A U B A T A I L L O N, & des passages A U X C O M P A G N I E S.	G R A D E S.
67. <i>Léon Blanchard</i> <i>dit Blanchard</i> <i>fils de Pierre, u de Péronille</i> <i>de Bourat. né à Dijon dist^{de}</i> <i>de Dijon Dept. de la Côte d'or.</i> <i>5 pieds 4 1/2.</i>	7 ^e Cie G rd	21 Juillet 1791. <i>1^{er} 2^e</i> <i>Paris. 2^e année</i>	<i>Caporal</i>
68. <i>Charles Ferret</i> <i>dit Ferret</i> <i>fils de Charles, u de Marie</i> <i>Anne Le Roy né à Goussouville</i> <i>Dist. de Montfort l'Auxerrois Dept.</i> <i>de Seine u d'Yvel. le 7. Sept 1771.</i> <i>5^{1/2} 5^{1/2}</i>	7 ^e Cie G rd	21. Juillet 1791. 27 Juin 1792.	
69. <i>Jean B^{te} Fontaine</i> <i>dit Le Blondin</i> <i>fils de Jean Baptiste, u de Marie</i> <i>Genevieve Cugnier né à Nesson</i> <i>Dist. de Nezy, Depart. de l'oise</i> <i>le 7. Sept 1771.</i> <i>5 pieds 10 1/2 lig</i>	G rd	15 juillet 1792 <i>3^e 6</i> <i>Paris. 2^e année</i>	<i>Caporal</i>
70. <i>Jean Francois Deloize</i> <i>dit Deloize</i> <i>fils de Francois u de Clotilde</i> <i>Moiret né à Nelle Dist^{de}</i> <i>de Montdidier, Dept. de la Somme</i> <i>le 1^{er} Janv 1766</i> <i>5^{1/2} 5^{1/2}</i>	5 ^e Cie G rd	21. Juillet 1791 12 Aoust 1792 <i>1^{er} 2^e</i> <i>Paris. 2^e année</i>	<i>Caporal</i>

village de Ressons parmi les gens de petite agriculture, de petit commerce et d'artisanat.

Ils fréquentèrent l'école tenue par un vieux maître et clerc séculier : Pierre Noiret et dont les liens avec sa famille, nous le verrons, se rejoindront dans la suite des temps.

Jean-Baptiste et Jules César se destinèrent tout naturellement au métier de taillandier. On peut les imaginer sous les ordres de leur père, sorte de « maître de forge » villageois, occupés à la fabrication de tous les outils nécessaires au travail agricole en cette fin du 18^e siècle : bèches, fourches, faux et faucilles, haches, cognées et serpes, sarcloirs et serpettes pour le travail des vignes. Ressons comptait alors de nombreux vigneron.

La convocation des états généraux venue, Jean-Baptiste fils a 18 ans et Jules César 13 ans. Leur père, comme greffier de justice, fit certainement partie de ceux qui s'assemblèrent à Ressons pour rédiger le cahier des vœux et doléances⁽¹⁾, connaissant mieux que tout autre les charges seigneuriales et autres, et comment cela se vivait autour de lui.

Le 14 juillet 1789, la famille Fontaine perdait un de ses membres proches : Marie Jeanne Fontaine, femme de Thomas Petit, vigneron. La Révolution était en marche mais ils l'ignoraient encore. Jean-Baptiste père adhéra aux idées nouvelles et fut, avec son voisin et beau-frère Simon Gruny, tourneur, et son cousin Roch Guignard, vitrier, parmi la vingtaine de Ressontois nommés comme « les plus animés contre l'autel et le trône⁽²⁾ ».

On trouve la famille Fontaine, 5 personnes dans « l'Etat de la population de la paroisse de Ressons » arrêté le 24 août 1791, qui compte alors 1 022 habitants⁽³⁾.

1791... Ressons était en pleine effervescence suite à l'arrivée d'un curé constitutionnel : Etienne Moranvillé, envoyé pour remplacer MM. Gaudet et Fasquelle, curé et vicaire en place, qui refusaient le serment. Ces derniers durent quitter leur cure d'une manière assez brutale, après un procès verbal dressé contre eux par l'autorité locale dont faisait partie Jean-Baptiste père.

Etienne Moranvillé prit possession de la paroisse par un acte tout à fait extraordinaire. « Il célébra sa première messe sur la Place de Ressons à un autel de 25 à 30 marches d'élévation. On l'apercevait, paraît-il, des montagnes de Riquebourg et Laberlière » (l'abbé Lecointe qui rappelle ce fait longtemps après, l'exagère-t-il volontairement ?...). Mais nul doute que les Fontaine, Gruny, Bennezon et autres commerçants et artisans de la Place furent aux premières loges !

Quant à son premier baptême célébré le 15 juin 1791, il se fit lui-même le parrain d'une petite Marianne.

C'est à cette époque que l'aînée des Fontaine, Marie-Geneviève, qui avait atteint l'âge de la majorité, fuyant le foyer et sa belle-mère - on peut le supposer - quitta Ressons pour rejoindre la famille de son oncle maternel : Antoine Cugnière, marchand-mercier à Paris, Faubourg St Germain. Elle s'y maria peu après, probablement par connaissance, avec Pierre Carré « employé aux bains chauds de la rivière Seine ».

De ce fait, notre Jean-Baptiste dit « Le Blondin », comme on l'appelait familièrement pour le distinguer de son père, n'eut alors qu'une idée et ambition : quitter Ressons et rejoindre sa sœur pour se fixer, lui aussi, à Paris. Il avait d'ailleurs gardé contact avec le fils de son ancien maître d'école : Nicolas Noiret, qui était commis des Postes à Paris après avoir été « maître de pension ». Les cinq enfants de ce dernier avaient sensiblement le même âge que Jean-Baptiste et c'est donc une petite communauté d'origine ressonoise qui se forma là-bas, dans la Capitale. Les événements se précipitaient à Paris, Jean-Baptiste s'apercevait n'être plus à Ressons, le petit bourg de son enfance où les nouvelles mettaient du temps à parvenir.

Dès le 11 juillet 1792, le rapport sur la déclaration de la Patrie en danger fut présenté par Hérault de Séchelles (Séchelles rappelait à Jean-Baptiste le lieu et le château tout près de Ressons, et les bois qu'il avait souventes fois parcourus avec ses amis de jeunesse).

Le Blondin a 22 ans, il est grand, 5 pieds 10 pouces 1 ligne, soit 1 mètre 91, enthousiaste, patriote, provisoirement sans métier. A peine le décret de la levée des volontaires promulgué, il s'engagea dans le Premier Bataillon de Paris le 15 juillet 1792 avec des jeunes de la famille Noiret dont un de leur cousin de la Somme.

Après sa formation, le Blondin, fut versé dans une compagnie de grenadiers faisant partie de l'Armée du Nord tout d'abord, rejoignit le camp de Braux à temps pour assister le 20 septembre à la canonnade de Valmy, fit partie ensuite de

1 Le cahier de la paroisse de Ressons n'existe plus.

2 Livre manuscrit de paroisse de l'abbé Lecointe 1856.

3 AD Oise L2 Noyon.

l'Armée de Belgique et, entraîné dans la retraite, résista dans le nord de la France. Enfin, fut envoyé à l'Armée de la Moselle où, pendant quelques mois à Kaiserslautern et à Lembach, la bataille fut rude.

En avril 1794, sa compagnie fut envoyée à Metz pour réparer ses pertes et se reposer. C'est à cette occasion le 20 du même mois que Jean-Baptiste reçut le grade de caporal.

Après avoir eu des renforts, son unité reprit campagne et fut employée au long blocus de Mayence, amalgamée à cet endroit à l'Armée de Rhin et Moselle avec le 1^{er} Bataillon des Ardennes et le 3^e de la Drôme, pour former la 20¹e Demi-Brigade ayant pour chef J.B. Perrin, qui écrivit et certifia au camp de Mayence le 6 thermidor an 3 (24 juillet 1795)... « que Jean-Baptiste Fontaine s'est trouvé dans toutes les affaires où le Bataillon a été employé et qu'il s'y est comporté en soldat républicain, que sa conduite irréprochable lui a toujours mérité l'estime de ses chefs... »

Après 3 années de campagnes, Jean-Baptiste se vit attribué une permission de 30 jours pour Paris en date du 8 septembre 1795.

Passa-t-il par Resson ? où son père et son frère Jules César, 19 ans, toujours taillandiers, vivaient seuls depuis la mort de Marie-Rose Gruny, leur épouse et mère, survenue le 16 frimaire an 2 (6 décembre 1793).

Le vieux Jean-Baptiste conservait son titre d'officier municipal et l'apposait au bas d'une lettre du maire Belloc aux administrateurs du district le 28 septembre 1795 citant la difficulté et les empêchements à livrer le bled...

Le 1^{er} octobre 1795, le Blondin se présenta au bureau de la police militaire de Paris pour faire viser

son congé et reçut sa carte de pain délivrée pour 45 jours. Rationné le pain, agité le Paris qu'il retrouvait ! en ce début d'octobre. La Convention vivait dans l'insurrection ses derniers jours avant la création du Directoire.

Notre « Blondin », résidant chez ses amis Noiret, Rue Montmartre, non loin du Palais Royal, évoluait maintenant dans un milieu qui n'était plus celui de son village au parler picard et aux mœurs simples, non plus que celui de la communauté soldatesque dont il sortait tout juste. Il côtoyait des gens importants : fonctionnaires ou marchands, se mettait à la mode du jour, on peut le supposer d'après un pastel de cette époque le représentant et qui semble sorti de l'atelier de David.

Le Paris du Directoire flambait pour lui d'un feu nouveau et Jean-Baptiste était amoureux de la fille de la maison : Marie-Barbe Noiret. Il ne repartit pas à l'armée « Rhin et Moselle » avec Moreau, ne suivit pas Bonaparte dans ses conquêtes. Son contrat de mariage notarié étant daté du 31 décembre 1795, nous laisse à penser qu'il se fixa à Paris.

Ce contrat disait en substance :

« Par-devant les notaires publics du département de la Seine résidant à Paris soussignés furent présents :

Citoyen Jean-Baptiste Fontaine demeurant à Paris, Rue Montmartre Section du Mail n° 43, fils majeur de Jean-Baptiste Fontaine et de défunte Marie-Geneviève Cugnière, sa femme.

Citoyenne Marie-Barbe Jeanne Louise Noiret demeurant à Paris, susdite rue et section mêmes n° 43, fille majeure de Nicolas Noiret et de Marie-Anne Censier, sa femme. Lesquels, pour raison du mariage proposé entre ledit Cn Fontaine et la Cnne Noiret, et qui sera incessamment contracté suivant la forme prescrite par la loi, ont fait et arrêté

les traités, accords et convention civile dudit mariage ainsi qu'il suit en la présence de : savoir du côté du futur époux,

Antoine Cugnière, marchand-mercier demeurant à Paris, Rue de l'Université, Faubourg St Germain, section de la Fontaine de Grenelle n° 274, oncle maternel,

Pierre Alexis Carré, employé aux bains chauds de la rivière, vis à vis le guichet du Louvre section des Thuilleries, beau-frère à cause de Marie-Geneviève Fontaine, sa femme,

Joseph Ingraham, négociant-mercier demeurant à Paris, Rue St Thomas du Louvre, section des Thuilleries, ami.

Et du côté de la future épouse,

Cien et Cnne Noiret, ses père et mère demeurant Rue de Montmartre, section du Mail n° 43,

M Alexandre Pascal Noiret, employé à l'administration des Postes, demeurant Rue Montmartre n° 43, frère de la future,

Nicolas Gaillard, employé à la Trésorerie Nationale à Paris, Rue des Vieux Augustins n° 45, section du Mail, ami,

Cien Merlino, membre du corps législatif, demeurant à Paris, Rue Neuve des Petits Champs, ami (qui signera en fin de contrat : Repr. du peuple),

et de André François Claude Rouvière, administrateur général des Postes et Messageries demeurant à Paris, Rue Coq Héron, ami.

Il y aura communauté de biens entre les futurs époux, etc.

Ceux-ci y déclaraient aussi les biens à chacun d'eux appartenant... « savoir, ceux du futur époux en mobiliers, bijoux, habits, linge et hardes à son usage, le tout d'une valeur de 1 000 livres en numéraire, et ceux de la future épouse en son

mobilier, bijoux, dentelles, habits, linge et trousseau à son usage, le tout d'une valeur de 2 000 livres en numéraire... »

Ainsi pourvu, le jeune couple quittant la Rue Montmartre et la rive droite de la Seine, s'installa Rue du Bac, face au Pont des Thuileries sur la rive gauche pour y ouvrir une boutique de marchand-parfumeur. C'était alors la grande vogue des eaux de vie de fleurs qui soignaient également les plaies et les coupures, des vinaigres odorants, des Elixirs, des eaux de fleurs distillées, des savons et des graisses parfumées, des poudres fines, des essences, des teintures à cheveux, des sels aromatisés, des crèmes de soin et même... des vins de Malaga et de Corynthe. Boutique de luxe en somme où évoluaient ces « Merveilleuses » du Directoire aux longues robes légères et flottantes et ces « Incroyables » frivoles.

Le jeune couple se plaisait à cette vie nouvelle entouré d'une famille très proche, Marie-Geneviève, la sœur de Jean-Baptiste, habitait maintenant Rue Jacob, tout près de là dans le 10^e arrondissement (Paris venait d'être divisé en 12 arrondissements).

Un fils vint au monde sans tarder, le 3 vendémiaire an V (24 septembre 1796), qui reçut le prénom républicain d'Amable-Narcisse. Et le temps passait avec les événements : le coup d'Etat de Bonaparte et son installation aux Thuileries en 1800, une époque s'achevait, les Muscadins avaient vieilli et les parfums étaient passés de mode.

Des voisins devenus amis, Delaunay, marchands-limonadiers, cédèrent à Jean-Baptiste et

son épouse leur café de la Rue du Bac, le 23 fructidor an X (10 septembre 1802), l'acte notarié du bail faisant foi.

L'opportunité du moment, c'était bien ces nombreux cafés qui s'ouvraient un peu partout dans la Capitale où, suivant l'emplacement, la clientèle était si différente... limonadiers, estaminets, billards, débits de vin, tavernes et même tripots malfamés : Paris était devenu une ville de petits marchands et de cabaretiers.

Jean-Baptiste a 31 ans, un de plus que Napoléon, le citoyen-consul en lequel il mit alors tous les espoirs autrefois soulevés et déçus par la Révolution. A Resson, à la même époque, son frère, Jules César avait pris la succession du père, sur la Place, il s'était marié et établi taillandier. Son premier enfant, Jean-Baptiste César, né en 1804, mourut peu après. Le second, Narcisse Aimable César, né en 1806, portant le même prénom que le fils de notre « Blondin », nous laisse à penser que les liens de famille étaient toujours solidement maintenus entre Paris et Resson.

Quant à suivre notre famille Fontaine de Paris dans sa vie en ces années 1804-1810, aucun document écrit ne nous permet de le faire sinon que, pour elle probablement, le temps de l'Empire et des conquêtes balaya l'espoir républicain.

Le 1^{er} février 1810, Jean-Baptiste et sa famille quittaient la Rue du Bac pour reprendre une nouvelle fois, à la suite des Delaunay, leurs amis, le Café Anglais, Boulevard des Italiens, sur la rive droite, entre l'Opéra, le tout nouveau théâtre des variétés, Frascati et les nombreux cafés du

boulevard. Pour peu de temps : un an seulement.

La famille dut revenir Rue du Bac n° 9 dans leur première maison, tant la santé de Jean-Baptiste s'était altérée.

Il y mourut le 5 avril 1812 dans un Paris, comme lui, épuisé.

Un conseil de famille se tint quelques jours après le 13 avril 1812 en l'étude de Me Fercot, notaire impérial à Resson, afin de nommer un subrogé-tuteur au mineur Amable Narcisse âgé de 16 ans.

Ce fut M. Jacques Teissier, marchand-parfumeur de sa Majesté à la Cloche d'Or, Rue de la Loi (l'actuelle Rue de Richelieu à Paris), désigné par Jean-Baptiste lui-même avant sa mort, en présence de Marie-Barbe Noiret, épouse Fontaine, Pierre Carré, oncle à cause de Marie-Geneviève Fontaine son épouse, propriétaire à Rémy. Les témoins signataires étaient Louis Bonnet, marchand, et François Davoine, perruquier, tous deux demeurant à Resson.

Plus tard, le jeune Amable Narcisse tiendra le « Café des Comédiens » de 1817 à 1826, épousera une fille Delaunay et continuera dans la lignée des Delaunay au « Café Lemblin » de 1826 à 1837. Sa descendance se maintient aujourd'hui à Paris par un représentant du nom.

A Resson, le vieux Jean-Baptiste connaîtra la fin de l'Empire après celle de la Révolution, il s'éteint à 87 ans, en 1816.

Par Jules César Fontaine, taillandier, puis Narcisse Aimable, serrurier-taillandier, fils et petit-fils, et les enfants de leurs enfants, sa descendance subsistera à Resson jusqu'en 1917.

Commissaire chef

Commissaire

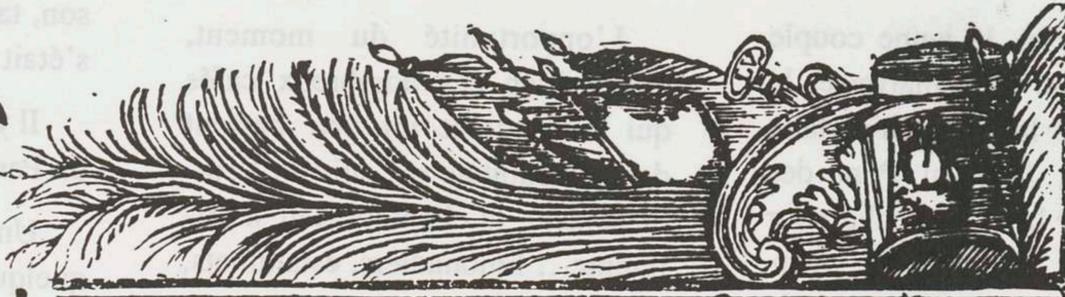
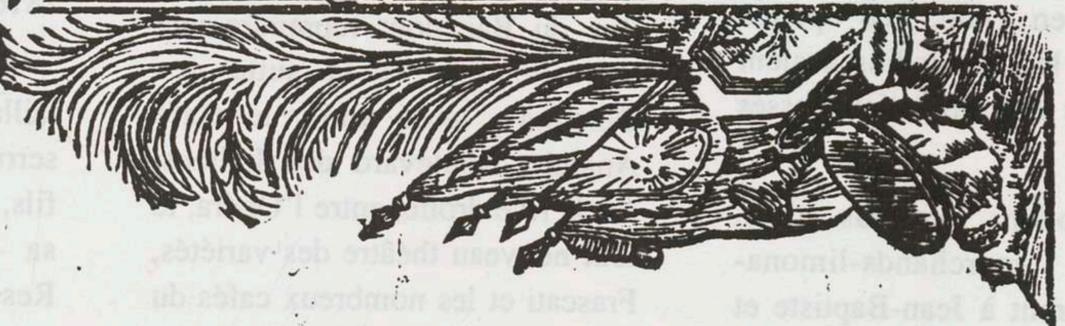


CONGÉ

Approuvé par Nous

Commissaire

Nous soussignés, certifions à tous qu'il appartiendra, avoir donné Congé
à *Louis Pellerin* au Citoyen *Jean H. Gensaine* Cap. pour
de la compagnie de Grenadiers de la *Compagnie de Tailleur*
de la *90^e Rég. de ligne* naif de *Hesbon* Département
de *Loire* District de *Mayon Communes de Paris*
âge de *vingt quatre ans*, de la taille de *vingt pieds six pouces*, lequel a
obtenu le présent *(Brevet)* pour *trois* de nos *Hon Compagnie* le temps
determined pour la *Haute* par *Lection de la Loi du 27 Thermidor* l'an
FAIT à *Goudreville* le *vingt deux* jour du mois de *fructidor* l'an
de la République française, une & indivisible. Le *vingt deux*
Le *Commissaire* en tout point *de l'Intendance de la Ville de*
du *24 Thermidor* l'an *5*



Vu par nous
dudit *Escoffier chef*

Vu par nous
dudit *Commissaire des guerres*

Certifié par nous
dudit *Commissaire*